

## Mon espace santé :

### 2 nouveaux services référencés au catalogue de services

**Quatre mois après son ouverture, le catalogue de services de Mon espace santé comprend désormais 20 services numériques référencés, dans le champ de la santé et du bien-être.**

A la suite de la dernière commission de référencement du 3 février 2023, le ministère de la Santé et de la Prévention a pris la décision de référencer :

- **Portail patient Arnault Tzanck** : cet espace, développé en marque blanche par Softway médical, permet aux patients de faciliter leur admission dans l'institut (informations pratiques, partage de documents médico-administratifs...).
- **Tabac Info Service** : l'application, développée par l'Assurance Maladie et portée avec le Ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France, vise à accompagner ses usagers vers le sevrage du tabagisme de manière personnalisée.

Ces 2 nouveaux services viennent s'ajouter aux 18 services suivants figurant déjà au catalogue de Mon espace santé : Appfine (Openxtrem), Compte ameli (Assurance Maladie), FreeStyle LibreLink (Abbott), ID-U Santé (IDTAG), Libheros.fr, Mapatho, Mémo Santé Enfant (MSA), Mes médicaments chez moi (Groupe La Poste), MyGHT Limousin (Exolis), Santé.fr, VIDAL Ma santé, Withings Health Mate, DigiHOSP (Mipih), Doctolib, Medaviz, AP-HP espace patients, Livi, Malo.

#### **Le référencement au catalogue de services de Mon espace santé, en quoi cela consiste ?**

*Les services numériques référencés dans le catalogue de services Mon espace santé doivent répondre à plus de 150 critères de sécurité, d'éthique et de respect des lois informatiques et libertés définis par arrêté pour le référencement à Mon espace santé.*

*Ces critères couvrent notamment des exigences en matière de qualité du contenu, d'accessibilité aux usagers, de transparence sur le traitement des données et d'informations sur les pratiques en matière de développement durable et impact écologique.*

*Chaque dossier est analysé par des experts puis soumis à l'avis d'une commission composée de représentants des patients, citoyens et professionnels de santé ainsi que d'experts pluridisciplinaires désignés par des autorités qualifiées : CNIL, Collège de médecine générale, France Assos Santé, ANS, secrétariat général pour l'investissement, le comité citoyen du numérique en santé.*

*Le ministère de la Santé et de la Prévention prend la décision de référencer le service sur la base de l'avis produit par la commission.*

*Une fois le référencement obtenu les services sont suivis afin de garantir leur conformité dans le temps, notamment par le biais d'audits.*

⇒ [Pour en savoir plus sur le catalogue de services de Mon espace santé.](#)

**Contacts presse :**

**Délégation ministérielle au numérique en santé**

Marion Février

[marion.fevrier@sante.gouv.fr](mailto:marion.fevrier@sante.gouv.fr)

06 08 77 61 02

Jeanne Bariller - [jeanne.bariller@havas.com](mailto:jeanne.bariller@havas.com) –

01 57 77 73 69

**Assurance Maladie**

[presse.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cnam@assurance-maladie.fr)

Léo Leroy – 01 72 60 19 89

Céline Robert-Tissot – 01 72 60 13 37